

Prescription quinquennale

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria - 1001 Tunis

La BANQUE NATIONALE AGRICOLE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à **l'exercice 2003**, mis en paiement le **1^{er} juillet 2004**, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du **30 juin 2009**.

En conséquence, le coupon N° 59 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.